

RAPPORT

ATELIER NATIONAL DE PLAIDOYER SUR LA GESTION TERRITORIALE EN PÉRIODE DE SÉCHERESSE

« Des territoires résilients face aux sécheresses : Agissons dès maintenant ! »

ABIDJAN, COTE D'IVOIRE - 25 JUIN 2025

CHANGE HUMAN'S LIFE (CHL)



Table des matières

Informations générales	1
Contenus des travaux.....	2
1. Contexte des sécheresses dans le pays	2
1.1. Eléments de contexte sur les sécheresses (occurrences des crises, impacts sur les territoires et leurs ressources, sur les communautés et leurs activités).....	2
1.2. Réponses politiques face aux sécheresses (engagements nationaux, mécanismes existants, positions portées par le pays à l'international).....	2
2. Résultats des travaux sur la sous-thématique traitée	4
2.1. Thématique traitée (intitulé).....	4
2.2. Question posée et description de la problématique spécifique dans le pays	4
2.3. Actions mises en place pour répondre à la problématique (en lien avec la thématique traitée)	5
2.4. Freins et leviers au changement pour répondre à la problématique	7
2.5. Messages de plaidoyer prioritaires	9
Annexe.....	11

Rapport atelier national préparatoire de Désertif'actions 2026 – Côte d'Ivoire

Désertif'actions 2026

Pour des territoires résilients face aux sécheresses : agissons dès maintenant !

Informations générales

Organisateurs et leurs logos

L'atelier est organisé par :

- l'**ONG Change Human's Life (CHL)** et ses partenaires, Open Dialogues et Global Waste Cleaning Network (GWCN).
- Sa mise en œuvre a été, grâce à l'appui technique de CARI France Association et ses partenaires, notamment la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) et l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), et sous la présidence du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique (MINEDDTE).

Date et lieu de l'atelier : l'atelier s'est tenu le mercredi 25 juin 2025 à Abidjan, Salle de conférence de l'Agora d'Abobo.

Présentation de Change Human's Life (CHL)

Change Human's Life (CHL) est une organisation de la société civile ivoirienne, accréditée auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC), de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification et la sécheresse (UNCCD) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP). Elle œuvre depuis 2008 pour la résilience des territoires, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire, ainsi que pour le renforcement du dialogue entre société civile, collectivités locales et institutions publiques.

CHL est également engagée dans la mobilisation communautaire, le plaidoyer climatique, la formation des acteurs locaux et la valorisation des solutions locales face aux défis environnementaux. L'organisation coordonne des projets d'envergure nationale, avec un ancrage fort dans les dynamiques multilatérales comme les Conférences Des Parties (COP) et Désertif'actions.

Sources de financement (bailleurs et leurs logos) :

L'atelier a été réalisé sur les fonds propres de Change Human's Life.

Rapporteur de l'atelier (nom, prénom, adresse mail)

Les rapporteurs de l'atelier sont :

- M. Alexandre KOFFI
- M. ACHI Thierry



Contenus des travaux

1. Contexte des sécheresses dans le pays

1.1. Eléments de contexte sur les sécheresses (occurrences des crises, impacts sur les territoires et leurs ressources, sur les communautés et leurs activités)

La Côte d'Ivoire est confrontée depuis plus d'une décennie à une intensification des épisodes de sécheresse, notamment dans ses zones nord, centre et nord-ouest. Cette situation est aggravée par la déforestation, la pression foncière, l'irrégularité des saisons des pluies, et l'augmentation des températures.

Selon le rapport 2021 de la FAO sur « L'état des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde », environ 34 % des terres agricoles ivoiriennes sont affectées par la dégradation, avec des pressions croissantes sur les ressources en eau, menaçant directement les zones agro-pastorales.

Le rapport national sur l'évaluation climatique 2024 souligne que les pertes agricoles liées à la sécheresse pourraient atteindre jusqu'à 20 % dans le nord du pays d'ici 2030, entraînant insécurité alimentaire, vulnérabilité socioéconomique, conflits d'usage des terres et déplacements internes.

Le PNUE estime par ailleurs que 60 % du territoire ivoirien est affecté par la désertification, avec des pics à 90 % dans le Nord, impactant fortement les activités agricoles, la biodiversité et les ressources hydriques.

Le rapport national sur le climat et le développement (CCDR) projette qu'en 2050, le changement climatique, dont les sécheresses pourraient réduire le PIB réel de 13 % et maintenir 1,63 million de personnes dans la pauvreté.

Les communautés rurales, principales victimes de cette dynamique, sont souvent mal préparées à faire face à ces événements extrêmes, par manque d'information, d'accès aux ressources, et de soutien technique adapté. Les collectivités territoriales, en première ligne, disposent rarement des outils, financements ou capacités institutionnelles pour anticiper ou atténuer les effets de la sécheresse sur leurs territoires.

1.2. Réponses politiques face aux sécheresses (engagements nationaux, mécanismes existants, positions portées par le pays à l'international)

La Côte d'Ivoire a engagé plusieurs actions politiques et institutionnelles pour faire face aux effets croissants des sécheresses et de la désertification, tant au niveau national qu'international.

Engagements nationaux :

- **Contribution Déterminée au niveau National (CDN)** : en cours de révision (CDN 3.0), la nouvelle version intègre les enjeux de territorialisation de l'adaptation climatique, notamment à travers des priorités sectorielles telles que l'agriculture, les forêts, l'eau et la gouvernance locale. Elle prévoit aussi la promotion de mécanismes de financement innovants (budget vert, Mécanisme LoCAL).





- **Plan National de Développement (PND 2021-2025)** : contient un pilier spécifique sur la lutte contre la pauvreté rurale et les effets du changement climatique, incluant l'extension de l'agriculture intelligente et l'appui aux filières durables.
- **Plan National Sécheresse** (élaboré avec la FAO) : outil stratégique pour l'anticipation, la prévention et la réponse aux sécheresses, intégrant la cartographie des risques, les actions d'urgence et les mécanismes d'alerte.
- **Stratégie Nationale de Financement Climatique (SNFC)** : vise à mobiliser les ressources financières publiques, privées et internationales pour soutenir les efforts d'adaptation et d'atténuation dans les territoires vulnérables.

Mécanismes existants et initiatives structurantes :

- **Programme PRO2GRN (GIZ)** : soutient la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles au niveau local à travers des processus de planification participative, de co-construction et de financement localisé.
- **Programme National Changements Climatiques (PNCC)** : appuie la planification climat dans plusieurs communes pilotes, accompagne l'élaboration de plans climat locaux et le renforcement de la résilience institutionnelle.
- **Programmes du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA)** : développement de technologies agricoles résilientes, diffusion de bonnes pratiques agroécologiques, soutien à l'innovation territoriale pour la gestion durable des terres.
- Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (**ANADER**), Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (**FIRCA**), Agence Foncière Rurale (**AFOR**) : contribuent à la mise en œuvre de projets d'adaptation agricole, de sécurisation foncière, et d'appui aux producteurs.
- **Action de Change Human's Life** à travers les actions de sensibilisation, de plaidoyer et de renforcement de capacités sur la Gestion Durable des Terres (GDT) et la résilience territoriale en collaboration avec le Centre pour le développement et l'environnement (CDE) - Université de Berne (Suisse) dans le cadre des initiatives WOCAT-UNCCD.
- **Abidjan Legacy Program (ALP)** : lancé lors de la COP15 de la CNULCD à Abidjan en 2022, ce programme vise à fédérer les efforts nationaux et africains autour de la restauration des terres, de la sécurité alimentaire et de la résilience territoriale. Il sert de cadre stratégique pour catalyser les investissements publics et privés, notamment dans les zones rurales touchées par la désertification. ALP promeut aussi le renforcement des capacités locales et la création d'emplois verts.
- **Projet BENKADI** : Ce projet initié dans le cadre de l'élaboration, la planification et la mise en œuvre des politiques liées à la gestion du changement climatique dans quatre pays à savoir, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali. En Côte d'Ivoire, il est exécuté par la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) avec le soutien de la Coopération néerlandaise (Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas). Ce projet vise à renforcer la participation des OSC et des collectivités territoriales à





l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques climatiques, notamment à travers un plaidoyer actif sur l'adaptation aux changements climatiques dans les zones vulnérables.

Il s'appuie sur des actions de terrain, la mobilisation communautaire, la formation, et la génération d'évidences pour influencer les décisions nationales et locales. BENKADI est une plateforme de dialogue entre l'Etat, la société civile et les partenaires techniques et financiers, dans une approche centrée sur la justice climatique et l'inclusion.

Positions à l'international :

La Côte d'Ivoire est partie signataire des conventions de Rio. Plus précisément, elle a ratifié la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULD). Elle a accueilli en 2022 la COP15 à Abidjan.

2. Résultats des travaux sur la sous-thématique traitée

2.1. Thématique traitée (intitulé) : **Gestion territoriale en période de sécheresse**

2.2. Question posée et description de la problématique spécifique dans le pays

Question posée : Comment renforcer les capacités des autorités locales et des communautés pour anticiper et gérer durablement les effets des sécheresses sur les territoires ?

⇒ Résumé des présentations de cadrage

Communication 1 : Impact des sécheresses sur les territoires et défis pour les autorités locales

Par Mme Audrey N'GOUAN – Assistante du Point Focal National UNCCD / MINEDDTE

➤ Résumé de la présentation

Cette présentation a souligné la gravité croissante des sécheresses en Côte d'Ivoire, notamment dans le Nord et le Centre, avec une baisse notable des précipitations et une hausse des températures (source : Rapport national climatique 2024).

A la lumière de sa présentation, il ressort les impacts suivants :

- la dégradation accélérée des terres,
- une perte de productivité agricole (jusqu'à 20 % d'ici 2030),
- des tensions foncières et une vulnérabilité accrue des populations rurales.

La présentatrice a présenté les engagements de la Côte d'Ivoire au sein de la CNULCD, ainsi que l'importance stratégique de la Gestion Durable des Terres (GDT), croisement des trois conventions de Rio. Elle a insisté sur la nécessité de renforcer les capacités des autorités locales, souvent peu outillées pour intégrer l'adaptation dans la planification territoriale.

Communication 2.1 : Outils et stratégies pour renforcer la résilience des territoires

Par M. Marc Aurel GBADI – Expert Climat / PNCC - Juriste environnementaliste



➤ Résumé de la présentation

Le représentant du PNCC a présenté le cadre national d'adaptation climatique, avec notamment :

- la révision des CDN 3.0 en cours, incluant une meilleure prise en compte des territoires,
- les politiques nationales alignées (PND, SNFC, Plan National Adaptation).

Il a ensuite présenté des outils concrets pour les collectivités :

- Plans Climat Territoriaux,
- budgets verts,
- cartographies de vulnérabilité,
- dispositif LoCAL (mécanisme AFD / UNCDF),
- initiatives pilotes (communes de Grand-Lahou, Abengourou...).

Il a insisté sur l'importance d'un accompagnement technique renforcé des collectivités pour accéder au Fonds Vert Climat, et d'une meilleure intégration des savoirs locaux dans les mécanismes de planification.

Communication 2.2 : Outils et expériences de résilience territoriale par la recherche

Par Dr Hermann BENIE & Dr Narcisse TEHIA – CNRA

➤ Résumé de la présentation

Le CNRA a d'abord défini les dimensions clés de la résilience territoriale : sociale, économique, environnementale et institutionnelle.

Il a ensuite présenté les acquis scientifiques du CNRA en matière d'adaptation aux sécheresses :

- Sélection de variétés résistantes à la sécheresse,
- Systèmes intégrés de production (SYSPARCOT-CI),
- Innovations pour l'insertion des jeunes et femmes rurales par la production agricole intelligente.

La communication a également mis en lumière les stratégies du CNRA pour accompagner les territoires :

- diffusion de technologies agricoles adaptées,
- formation et vulgarisation,
- collaboration avec les collectivités locales (exemple : Centre de Bangolo).

Des défis demeurent cependant : financement de la recherche locale, la valorisation des résultats, et la coordination intersectorielle.

2.3. Actions mises en place pour répondre à la problématique (en lien avec la thématique traitée)

➤ Résumé des présentations

Plusieurs actions concrètes ont été présentées durant l'atelier, à travers les différentes communications.

Du côté des institutions nationales :

MINEDDTE/Point Focal UNCCD :

- la mise en œuvre du Programme National de Gestion Durable des Terres (GDT) ;
- l'élaboration d'un Plan National Sécheresse, en partenariat avec la FAO ;
- l'intégration des dimensions sécheresse et adaptation dans la révision des CDN ;

- la participation active de la Côte d'Ivoire à la dynamique CNULCD.

PNCC :

- la coordination nationale de l'adaptation climatique avec un accent mis sur la territorialisation ;
- la mise à disposition d'outils de planification pour les collectivités (Plans Climat, cartographie des vulnérabilités, matrices de priorisation, dispositifs LoCAL) ;
- l'élaboration en cours d'une stratégie nationale d'adaptation, appuyée par des diagnostics ; climatiques dans plusieurs communes (Grand-Lahou, Abengourou...) ;
- l'accompagnement technique à l'accès au Fonds Vert Climat.

CNRA :

- le développement et la vulgarisation de variétés agricoles résilientes (manioc, riz, maïs...) ;
- la mise en œuvre de systèmes intégrés de culture et d'élevage (SYSPARCOT-CI) adaptés aux contextes de stress hydrique ;
- la diffusion d'outils et techniques agroécologiques pour les zones arides ;
- l'accompagnement des collectivités par des projets pilotes dans les localités de Bangolo, Ferke, Boundiali...etc.

➤ Résultats des travaux de groupe et partages d'expérience

Les groupes de travail ont permis de faire ressortir plusieurs réflexions pratiques basées sur l'expérience des participants que sont :

a. Retours d'expérience sur les situations de sécheresses dans les territoires :

Les participants ont partagé des observations concrètes sur les effets des sécheresses dans leurs localités :

- Baisse notable de la pluviométrie et allongement des saisons sèches (notamment dans le nord-est du pays)
- Diminution des rendements agricoles et stress hydrique dans les plantations
- Pénurie d'eau pour l'aquaculture et les ménages
- Baisse du niveau des cours d'eau
- Dégradation des conditions de vie, migration vers des zones plus humides
- Inflation des prix des denrées agricoles

b. Actions mises en œuvre par la diversité des parties prenantes

Acteurs étatiques :

- Elaboration des politiques et lois (CDN ; PNA, PND) le code de l'environnement, le code de l'eau
- Projet des restaurations de 4 500 hectares de terres dégradées mise place par Abidjan Legacy programme en partenariat avec les ministères techniques.

Collectivités territoriales :

- Adoption de plans climat territoriaux et de plans locaux d'adaptation
- Coordination de la mise en œuvre des politiques de développement local face aux risques climatiques



OSC :

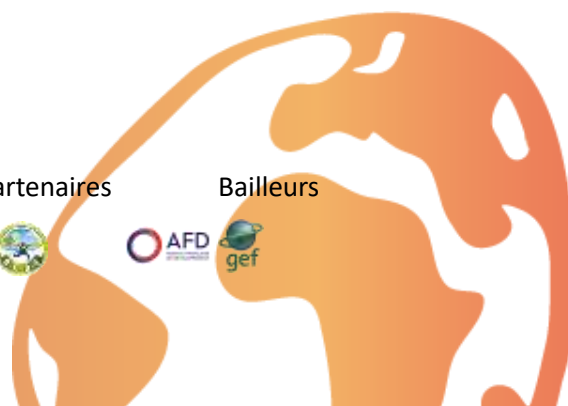
- Sensibilisation communautaire, plaidoyer et vulgarisation de solutions d'adaptation (agroécologie, accès à l'eau, reboisement)
- Implication dans les mécanismes internationaux (Désertif'actions, CDN, COP)

Autres actions techniques notables :

- Création de retenues d'eau pour l'irrigation
- Mise en place de systèmes de goutte-à-goutte
- Appui à l'agriculture résiliente et agroforesterie (distribution d'essences locales)
- Renforcement de la collecte et valorisation des données climatiques locales
- Méthodes culturales : Zaï, paillage, Bokashi, permaculture, terrassement
- Activités de sensibilisation sur les risques climatiques
- Renforcement de capacité des acteurs

2.4. Freins et leviers au changement pour répondre à la problématique

Freins, difficultés, obstacles à la mise en place d'actions, ou à leur mise à l'échelle	Leviers d'actions, conditions favorables (techniques ou organisationnelles) pour dépasser les difficultés
- Insuffisance d'information et de formation	→ - Multiplication des séances de formation et campagne de sensibilisation et améliorer la politique de vulgarisation
- Incivismes (feux de brousse)	→ - Intensification des phases de sensibilisation sur les feux de brousses
- Accès difficile aux ressources financières pour les collectivités	→ - Plaidoyer structuré pour l'allocation budgétaire dédiée à l'adaptation locale
- Manque de politique d'encouragement	→ - Mise à disposition des nouvelles semences résilientes au changement climatique
- Refus des terres cultivables aux femmes	→ - Faciliter l'accès des terres cultivables aux femmes en vue de leur automatisation



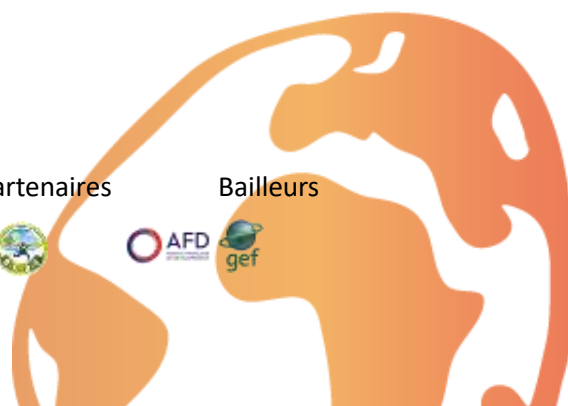
- Manque d'implication des acteurs locaux dans la recherche de solutions	→	- Inclusion des acteurs locaux dans les recherches de solutions (élaboration, mise en œuvre et suivi)
- Faiblesse des compétences techniques des collectivités dans l'intégration du climat dans leurs Plans de Développement ;	→	- Nécessité de renforcement des capacités techniques des collectivités à travers des formations adaptées et la décentralisation effectives
- Manque de synergie entre ministères, collectivités, et OSC sur les actions contre la sécheresse	→	- Synergie multi-acteurs Etat/Collectivités/OSC pour la création de cadres de concertation territoriaux pour anticiper les crises environnementales
- Manque de données climatiques fiables	→	- Renforcement du dispositif de collecte par la recherche participative, de traitement, d'analyse et de vulgarisation des données climatiques
- Faible prise en compte des réalités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des contributions Déterminées au niveau locale (CDN)	→	- Intégration des réalités locales dans les Contributions Déterminées Nationales
- Vulnérabilité des communautés rurales faces aux chocs	→	- Implication des OSC et leaders communautaires dans les programmes d'adaptation et de sensibilisation et mise en place de mécanismes d'alerte précoce et d'adaptation communautaire
- Désintérêt des jeunes	→	- Sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat agricole
- Analphabétisme	→	- Mise en place de programmes d'alphabétisation fonctionnelle, intégrés aux activités agricoles et environnementales des communautés rurales
- Litiges fonciers éleveurs et agriculteurs	→	- Créer des couloirs de transhumances
- Insuffisance de l'opérationnalisation des stratégies nationales au niveau local	→	- Intégration des questions environnementales dans les Plan Stratégique de Développement et Plan de Développement local
- Difficulté de communication et de gestion des connaissances	→	- Recueil des savoirs endogènes et impliquer les radios communautaires pour leur diffusion régulière

- Insuffisance de capitalisation au niveau des savoir-faire indigène	→	- Mise en place de systèmes d'identification et de valorisation des savoir-faire indigène
- Non pérennisation des projets	→	- Efficacité des mécanismes de suivi- évaluation des projets
- Importance de l'éducation environnementale et de la vulgarisation des connaissances scientifiques vers les communautés rurales	→	- Renforcement du rôle des OSC comme relais communautaires dans la transformation des pratiques locales.

2.5. Messages de plaidoyer prioritaires

Cibles de plaidoyer	Messages de plaidoyer formulés à destination de cette cible
Gouvernement	- Faire la cartographie annuelle de la dégradation des terres au niveau national - Institutionnaliser les plateformes d'innovation territoriales - Mettre en place d'une politique de formation, d'encadrement et de recherche et surtout le développement du système d'irrigation des sols - Financer davantage la recherche agronomique - Faciliter la mise en place de subvention à la faveur des OSC pour la formation, la sensibilisation et la valorisation des innovations - Appliquer effectivement de l'ensemble des lois, politiques, stratégies de lutte contre les sécheresses

	- Mettre en place un Fonds spécial pour la lutte contre les sécheresses - Faire le suivi des politiques et stratégies mise en œuvre - Intégrer la gestion territoriale résiliente dans les politiques climatiques nationales et locales et les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) en cours de révision - Accélérez la lutte contre la déforestation et la restauration des bassins pour régénérer le cycle de l'eau - Prendre les dispositions pour opérationnaliser les outils et les stratégies au niveau local - Faciliter l'intégration des questions environnementales dans l'élaboration des budgets des collectivités territoriales
Partenaires techniques et financiers	- Stimuler les innovations financières avec le secteur privé - Faciliter l'accès aux financements - Appuyer les capacités techniques financières locales pour la gestion durable des terres (GDT) et l'accès des fonds vert et autres financements - Mettre en place des fonds spéciaux pour les communautés locales
Collectivités territoriales	- Prendre en compte la lutte contre la sécheresse dans les programmes triennaux - S'approprier les outils de planification climatique et renforcer les budgets locaux d'adaptation - Valoriser le rôle des chefs traditionnels dans la résilience communautaire
Parlement (Assemblée nationale ; Sénat)	- Intégrer l'urgence climatique dans les lois budgétaires et la supervision des politiques d'adaptation
Institutions scientifiques	- Renforcer la recherche appliquée, la diffusion des Innovations et le transfert de compétence aux territoires
Sociétés civiles	- Sensibiliser les populations sur leur responsabilité citoyenne pour le renforcement dans la résilience des territoires



Annexe

L'atelier en images

1. Communications



Experte/Assistante Point Focal UNCCD/MINEDDTE



Expert PNCC



Expert CNRA

2. Travaux de Groupe et plénière



Echanges en commission



Restitution des travaux avec les différents rapporteurs

3. Quelques interventions et photo de famille



Modératrice



Honorable Bamba (Assemblée Nationale)



Allocutions (Mairie Abobo, CHL et MINEDDTE)



Photo de famille

